



République française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'Orcet
Séance du Conseil municipal du 12 décembre 2024

AVIS SUR LA ZFE DE CLERMONT AUVERGNE METROPOLE (CAM)

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 6 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 23

Quorum : 12

Etaient présents (16) ou représentés (4) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, René GUELON représenté par Bernard DUCREUX, Martine MATHELY, Bénédicte BORREL, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT, Christian GIRY, Michèle PINET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Sébastien MORANGE, Patricia FOUGERE, Magali LEWICKI représentée par Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Arnaud MITORAJ représenté par Alexandra PIRON, Sophie PICOT représentée par Patricia FOUGERE, Alexandra PIRON, Laurence RAGI, Aline TETEVIDE, Valéry VIALARD

Etaient excusés (3) :

Jean-Paul BOUVIER, Xavier DUBOIS, Julie DURIEZ

Secrétaire de séance : Sébastien MORANGE

Saisi par la CAM d'une demande d'avis sur la création d'une ZFE-m,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'émettre un avis favorable** sur la création et les principes fonctionnement de la zone à faibles émissions (ZFE-m) créée sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole

Fait et signé le : 19 décembre 2024 à Orcet
Publié le : 19 décembre 2024



Le Maire ,

Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.